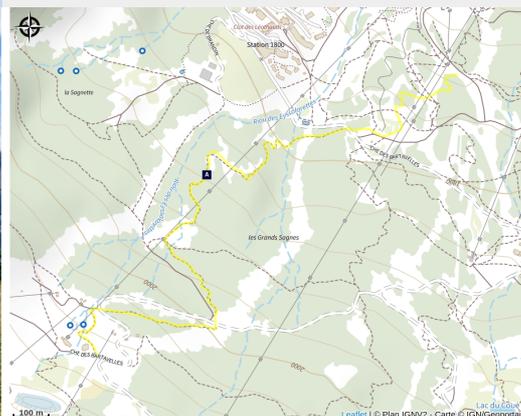


# Tamarack

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



Bike Park PSV (Rogier van Rijn)



Du single de montagne aux gros virages relevés, cette piste est magnifique !

River gap, road gap, step down, step up, doubles et rampes en bois sont présents sur le tracé.

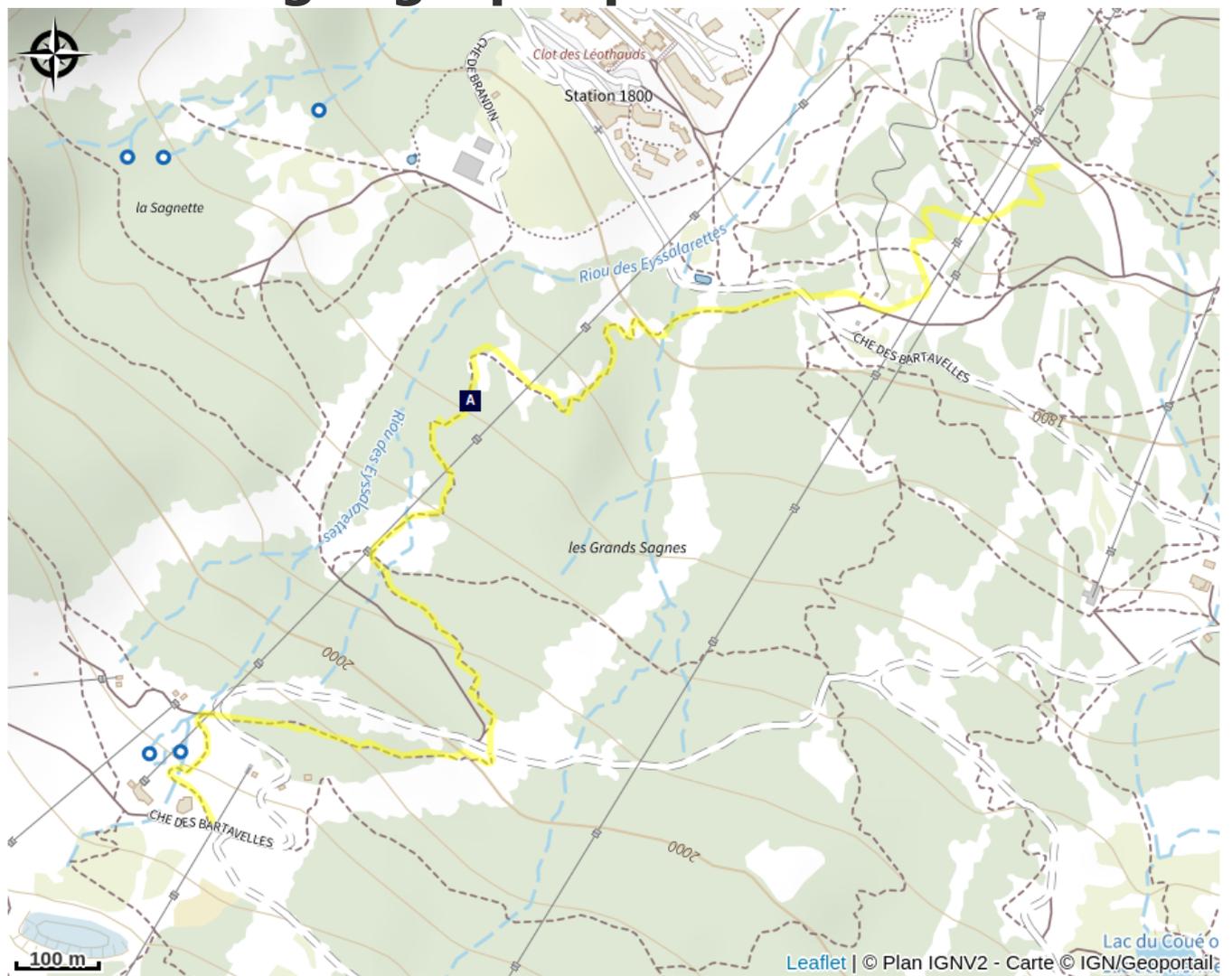
La reconnaissance du parcours et le choix de la trajectoire sont importants pour cette piste.

## Infos pratiques

Pratique : Bike park

Niveau : Très difficile

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Prendre le télésiège de la Crête des Bans à la station Puy-Saint-Vincent 1600 pour aller au point de départ de la descente (accès payant). Au delà du 29 août, la station est généralement fermée. Se renseigner sur les dates d'ouverture.

La pratique du VTT est sous votre entière responsabilité.

Réglementation : la pratique du vélo de descente sur le Bike Park est réglementée par arrêté municipal N°2019.17.

Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo ou de faire appel à un professionnel si nécessaire.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Rapporter tous ses déchets.

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies.

## **Équipement**

Casque obligatoire, protection dorsale, genouillères et gants fortement conseillés.

## **Accessibilité**

**Transports en commun** : <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

**Pensez au covoiturage** : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

**Accès routier** : À L'Argentière-la-Bessée, quitter la N94 pour prendre la D994E en direction de Puy-Saint-Vincent - Vallouise. A la sortie des Vigneaux, prendre la D4 en direction de la station Puy-Saint-Vincent 1400.

**Parking conseillé** : parking de la station Puy-Saint-Vincent 1400

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ.